|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Groupe Eolien de la conférence bretonne de la transition énergétique***  ***Binôme #5*** | | ***« Acteurs clefs / leviers » auditionné***  ***Thème(s) dans le(s)quels le groupe identifie la structure comme levier :***  ***Nom de structure : DREAL ICPE SPPR et unité départementale 56***  ***Nom(s) des (de la) personne(s) : Isabelle Heyvang / Sylvie Vincent***  ***Fonction au sein de la structure : instructeurs***  ***Date : … /… / 2017*** |
| **Questions générales transversales pour valider et/ou compléter la mise à jour du contexte (freins/leviers)** | | |
| **Q1** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) de la structure auditionnée (3/4)*  *Un des freins au développement éolien identifié est le cumul des critères avec des lois, schémas, réglementations se superposant, et des contraintes marquées par une absence d’approche transversale.*  Réponse :  L’instruction est plutôt transversale ; le service instructeur en fait la synthèse. Le cumul des critères n’est pas un frein, c’est ce qui cadre la façon de faire, il faut se plonger dedans. L’étude d’impact traduit cette transversalité. Regarder les schémas, les plans c’est la réflexion. L’objectif c’est de proposer un acte légal.  *Question sur la transversalité (ex avec le SPN) : le paysage est pris en compte:* Les dossiers éoliens sont présents devant la CDNPS avec un aspect paysage. Peut y avoir un refus | |
| **Q2** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) du binôme (3/4)*  *Pour répondre aux enjeux environnementaux et patrimoniaux qui se posent au développement de l’éolien, que pensez-vous des expérimentations et innovations en matière d’approches paysagères et du patrimoine ? En matière technologique ?*  Réponse :  Entre les différents spécialistes, y a qd même les tendances.  L’enjeu est présent soit je le fais disparaître, soit je le diminue. Les innovations, on y croit (comme le bruit), y a des progrès (ex le bridage chiro).  Dans le choix d’implantation par l’écartement des zones les plus fortes.  L’impact paysager de l’éolien est difficile à réduire.  Les experts prônent des grands paysages éoliens.  *Sur la question des flashs* : ce sont des évolutions réglementaires, à discuter avec la DGAC, et l’Armée. | |
| **Q3** | *Autres questions libres à proposer par le binôme (3/4)*  *Pensez-vous que la subjectivité des perceptions (paysages, patrimoine, mitage/densification) soit un frein au développement de l’éolien ?*  Réponse :  Il y a subjectivité, la profession elle-même est divisée sur la question de l’éolien. Cependant, l’instructeur doit avoir suffisamment de recul si le dossier répond correctement aux demandes de l’instruction. | |
| **Réactions par rapport aux actions d’ores et déjà identifiés par le groupe éolien** | | |
| **Q4** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) de la structure auditionnée (3)*  *Pour répondre à certaines contraintes, une idée proposée par le groupe de travail est de lancer des expérimentations locales (réglementaires, fiscales, technologiques, organisationnelles, participatives). Qu’en pensez-vous ?*  Réponse :  La population est plus associée sur des projets (participation dans la conception du projet, ou financière).   * Meilleure acceptation   Ces projets sont plus faciles à présenter au Préfet pour créer des vrais projets de territoires, avec les élus et les habitants qui y sont favorables.  Quand on comprend les choses, on accepte mieux les choses. Si le projet est modifié, alors j’ai été pris en compte.  Sur l’aspect fiscal, ça peut aider. | |
| **Q5** | *Question à proposer par le binôme selon la /les thématique(s) du binôme (3/4)*  *Concernant les enjeux environnementaux et patrimoniaux, une action identifiée est de définir des méthodes de travail à l’échelle régionale et les partager (homogénéiser et décloisonner). Qu’en pensez-vous ?*  Réponse :  Le diagnostic est primordial.  *Eolien et autres projets*  Les projets sont dans des ZI. Donc les enjeux pat, ZH, sont bien moindres  C’est différent pour les carrières, les CET. Pour l’éolien, l’enjeu le plus fort est le patrimoine. | |
| **Q6** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  *Selon vous, quelle action prioritaire doit être mise en œuvre pour l’éolien du futur (ex : prioriser des enjeux, acquisition foncière) ?*  Réponse :  Acquisition foncière et faire évoluer les PLU pour libérer l’espace par rapport aux 500m, pour etre dans des zones avec moins d’enjeu environnementaux. En centre bretagne, c’est faisable (vis-à-vis du coût).  Les carrières les réalisent déjà, pour etre tranquille avec le voisinage.  *Sur le fonctionnement,* les plaintes sont sur le bruit mais lié in fine au questions paysagères.  Et les assos vont sur les chiro.  *Dans les arrêtés*, mettre en œuvre une organisation pour que les riverains puisse le joindre. Ça existe déjà et ça fonctionne bien. Des exploitants qui ont mis des haies, des fenêtres. Améliorer la relation avec le voisinage, éviter la plainte. Une attention de tout instant de l’exploitant.  *Le levier* c’est le retour des riverains (capitaliser l’expérience). Avec les éoliennes, y a personne alors qu’avec l’usine d’à côté, y a tjs du monde. Le retour de l’expérience est important, parfois c’est pas bien mis en valeur par l’exploitant.  Il faut mettre en valeur davantage dans les dossiers les bonnes pratiques du développeur en termes de transparence et communication auprès du public.  *Sur le suivi* : les données sont demandées par les assos environnementales (GMB). Aujourd’hui, c’est regardé site/site.  Peut etre un travail avec les expert du de la DREAL, avec les professionnels.  *Autre levier* : le repowering, est un levier pertinent, ne pas consommer les espaces naturelles, forestières, agricoles. D’autant plus, si l’acceptation est bonne. Par contre, il ne faut pas oublier la consultation. | |
| **Projection de la place et de l’engagement de la structure auditionnée dans le future pour un éolien raisonné** | | |
| **Q7** | *« si les actions suivantes étaient conservées dans la Feuille de de route, quelle serait la place et l’engagement de votre structure dans l’action » ?*  Réponse : | |
| **Q8** | *Seriez-vous d’accord pour apparaitre comme acteurs d’une action dans la feuille de route, si oui, comment, quand et sous quelles conditions ?*  Réponse : | |
| **Q9** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  Réponse : | |